



Le 15 juin 2010

# Charte Solaire en Nord 2010

Les signataires, entreprises du Nord - Pas de Calais ayant l'appellation QualiPV, s'engagent sur les points suivants :

## 1° DEVIS

- Fournir avec le devis une copie de l'assurance décennale garantissant les travaux de couverture et les travaux électriques (en complément du point n°1 de la charte QualiPV).
- Fournir un justificatif de calcul de production en précisant le logiciel utilisé (en complément du point n°3 de la charte QualiPV).
- Donner un devis comportant le détail des protections de l'installation PV (parasurtenseurs AC et DC, sectionneur conforme, différentiel), conformément au guide d'application UTE C 15-712 (en complément du point n°4 de la charte QualiPV).
- Fournir avec le devis détaillé, une copie de la charte Solaire en Nord, des informations sur cette association et un bulletin d'adhésion.

## 2° DEMARCHES - CONSIGNES

- Informer des délais de raccordement au réseau constatés et des tarifs.
- Effectuer les démarches de raccordement au réseau dès la signature du devis. Informer de l'avancée du dossier : date d'envoi à ERDF et copie de l'accusé de réception de la demande de raccordement envoyé par ERDF au mandataire (en complément du point n°5 de la charte QualiPV).
- A la remise de la facture, donner des consignes à respecter lors de la pose des compteurs par ERDF : relève des index de l'ancien compteur et demande d'identification des nouveaux compteurs (compteur de consommation, de production et de non consommation) (en complément du point n°8 de la charte QualiPV).

## 3° POSE - SECURITE

- Garantir une pose dans les règles de l'art, et en une seule fois sans rupture : pose des modules dans la foulée suite à l'enlèvement de la toiture (hors intempéries).
- Respecter les consignes de sécurité lors des travaux : pose d'un échafaudage (protection collective) ou port du harnais de sécurité (protection individuelle) (en complément du point n°6 de la charte QualiPV).

## 4° DEPANNAGE

- Assurer un service de dépannage entre signataires de la Charte, dans les limites des garanties des fabricants (en complément du point n°9 de la charte QualiPV).

## 5° SUIVI DE LA CHARTE

- Envoyer aux clients par messagerie électronique l'adresse d'un questionnaire à remplir : <http://spreadsheets.google.com/viewform?formkey=dC1TY1gyd1V1NXIDQnZYbW1LeTRUTkE6MQ> ou en fournir la version papier.
- Communiquer le lien suivant : <http://ecocitoyens.ademe.fr/>, informant sur la maîtrise de l'énergie ou fournir l'adresse du point info énergie le plus proche.

L'association Solaire en Nord fournira sur son site Internet :

- La liste des entreprises signataires de cette charte
- Les indications relatives à l'impact de l'orientation, de l'inclinaison et des masques (ombres portées) sur la production. <http://solaire.en.nord.free.fr/charte/orientation-production.pdf>
- Base de barème raccordement ERDF <http://solaire.en.nord.free.fr/charte/Bareme-fact-racc.pdf>
- Bulletin d'adhésion à Solaire en Nord, lien pour adhérer en ligne <http://spreadsheets.google.com/viewform?formkey=dDICR252Y2JlaxBTRkpWcUj5MXczT1E6MQ>

Nous invitons les entreprises à signer la charte Solaire en Nord 2010 directement en ligne.

- Remplir le questionnaire en ligne : <http://spreadsheets.google.com/viewform?formkey=dEZwWHdzbfJdE16YzVzelNYLUthVIE6MQ>
- Fournir une copie conforme de l'appellation QualiPV
- L'entreprise vérifiera que sa signature a été prise en compte par sa présence sur le site.

Dans un souci de transparence et conformément à la décision prise lors de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2010 de validation de la charte 2010, nous avons élaboré un questionnaire à remplir en ligne par les clients de suivi de la Charte :

<http://spreadsheets.google.com/viewform?formkey=dC1TY1gyd1V1NXIDQnZYbW1LeTRUTkE6MQ>

**Ce questionnaire est très important : c'est le seul moyen que nous aurons pour vérifier si la charte est respectée ou non.**

Il reste néanmoins préférable de prévenir le responsable de la société en cas de non-respect d'un des points de la charte durant l'exécution du chantier.